

ALERTE

Bulletin d'information

Juin - 2005,
numéro 7

Un millier de signatures conforte la pétition d'ALERTE pour vieillir dignement en établissement.

EDITORIAL

Dans le prolongement des Etats Généraux, la préparation du schéma gérontologique est marquée par l'ouverture des différents groupes de travail à l'ensemble des représentants du secteur gérontologique et du handicap.

Aujourd'hui, nous devons rester attentifs à ce que cette démarche soit prolongée jusqu'à la rédaction finale du schéma.

Une initiative originale de l'association ALERTES :

LE CAFÉ DES ÂGES DE GRENOBLE

**Des moments
d'échange et de débat,
jeunes et vieux,
actifs et retraités,
professionnels et usagers,
élus et familles,
réapprenons
à vivre ensemble**

**Une réunion de préparation
a lieu le jeudi 23 juin**

Pour cela, nous proposons :

- que tous les participants aux différents groupes de travail soient informés de la synthèse de leur rapport et qu'ils puissent avoir la possibilité d'en discuter,
- que l'ensemble des rapports des groupes de travail fasse l'objet d'une publication largement diffusée afin que chacun puisse disposer de l'ensemble des données et ainsi avoir la possibilité de mesurer ce qui était dans les rapports et le résultat obtenu,
- que le comité de pilotage devienne un comité de suivi de la mise en oeuvre du schéma disposant de moyens lui permettant d'assurer cette mission,
- que ce comité de suivi soit présidé par une personnalité indépendante dont la compétence est reconnue par tous.

Ces propositions ont fait l'objet d'une lettre adressée à Madame Gisèle PEREZ, Vice-présidente du Conseil Général de l'Isère.

Jean Giard

Les associations de professionnels, de familles, de bénévoles et de nombreux élus font un constat sans appel : les établissements manquent cruellement d'infirmières et, d'une façon générale, de personnel soignant. Tous dénoncent :

- la pénurie d'établissements à coûts abordables par tous,
- le manque de places,
- le manque de personnel qualifié pour les soins, notamment la nuit, les week ends, les jours fériés.

L'association ALERTES se fait l'écho des appels d'urgence. Cette pétition a reçu l'appui de plusieurs conseils de la vie sociale et de l'association départementale des anciens Maires et Adjointes.

Une demande d'entrevue au Directeur Départemental des

A PROPOS DU LUNDI DE PENTECOTE

Dans un communiqué commun, l'association des directeurs d'hébergement pour personnes âgées et l'association ALERTES qu'il respecte ses engagements et qu'il affecte la totalité des 2.1 milliards d'euro en un supplément de dépenses au développement de l'action en faveur des personnes âgées et handicapées selon ce qui était prévu à l'origine.

Ils soutiennent la proposition du Conseil économique et social "d'un dispositif permettant d'offrir à chacun quel que soit son âge et son niveau de vie, une compensation adaptée à ses besoins.

Ces propositions s'inscrivent dans le cadre de la Sécurité Sociale et de la solidarité nationale.

Elles incluent la reconnaissance d'un nouveau risque social prenant en charge une nouvelle prestation de compensation des incapacités."

Cette déclaration a reçu l'appui des députés : Gilbert BIESSY et Didier MIGAUD, le député Georges COLLOMBIER nous assure de l'engagement du Gouvernement à l'affectation de la totalité des 2.1 milliards

d'euro en faveur des personnes âgées et handicapées et nous précise : "la mise en oeuvre de ces mesures ne doit pas nous interdire de nous projeter dans l'avenir sur ce point, nos ambitions convergent et il est évidemment absolument nécessaire que nous ayons collectivement une réflexion sur la prise en charge de la dépendance pour les années qui viennent".

PLATEFORME COMMUNE ALERTES/ODPHI

Cette année, la lettre de mission concernant les groupes de travail du "schéma Personnes Agées" mentionne clairement la volonté politique d'un rapprochement entre le secteur des "Personnes Agées" et celui du "Handicap".

Dans cette perspective ALERTES et ODPHI ont élaboré une plateforme commune dont voici quelques extraits :

"Les deux secteurs ont des cultures différentes, celui des personnes handicapées est plus dans le développer et maintenir les capacités, celui des personnes âgées est plus dans le prendre soin.

Malgré ces différences, les réalités et les problématiques sont souvent les mêmes en particulier dans

certains domaines...

...Pour toute personne âgée, handicapée ou dépendante, il doit y avoir possibilité de choix dans un éventail de possibilités allant du maintien à domicile, dans un environnement adapté avec l'accompagnement à la vie sociale nécessaire, jusqu'à la prise en charge dans des établissements de long séjour avec le bénéfice d'aides adaptées à chaque situation individuelle, même si pour certaines personnes lourdement handicapées, le maintien dans l'établissement où elles résident semble préférable...

...Cette diversité des personnes accueillies nécessite une diversité des réponses institutionnelles et de prise en charge adaptées. C'est bien dans ce nouveau cadre de rapprochement que les deux secteurs doivent s'enrichir par des savoir-faire complémentaires."

ALERTES considère que cette réflexion commune est une avancée importante dans l'intérêt des personnes des deux secteurs. Le texte complet de cette déclaration est à votre disposition.

BULLETIN D'ADHESION

Je souhaite soutenir et participer aux actions développées par :
Association ALERTES (UDIAGE) - 1 et 3 place de Metz - 38000 GRENOBLE

Monsieur, Madame,.....

Fonction.....

Tél..... Fax..... e-mail.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Je joins à mon bulletin d'adhésion la somme de :

8 euro (adhésion individuelle)

30 euro (adhésion de mon association)

75 euro (adhésion de soutien)

Signature :